

Documenta

L'éphémère fondation de Notre-Dame d'Afrique d'après un témoin oculaire

Voici dix ans, les Éditions Pastorelly de Monte-Carlo publiaient un ouvrage posthume dû à la plume de Monseigneur Norbert Calmels, *Lavigerie et les Prémontrés*¹). L'Auteur cite dans son ouvrage de nombreuses lettres, plusieurs témoignages écrits dont il a été jusqu'à maintenant impossible de retrouver la trace. Au cours du classement de la correspondance envoyée à l'ancien Abbé Général par des personnes étrangères à l'Ordre de Prémontré, j'ai retrouvé un cahier de notes qui n'est autre que le *Journal* du Père Alphonse Huguet, cité à plusieurs reprises dans l'ouvrage consacré à «l'affaire» qui opposa le bouillant abbé de Frigolet, Edmond Boulbon, au redoutable archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie²).

Ces pages, dans leur naïveté et leur fraîcheur, nous apprennent beaucoup sur un épisode dont bien des détails sont encore obscurs. Elles ont surtout le mérite de nous faire entrer en relation avec un religieux qui n'occupa aucune fonction officielle à Alger et dépeint la situation avec une certaine objectivité encore augmentée par le recul des années. Outre l'abbé et l'archevêque dont les caractères sont maintenant assez bien connus, émerge de ces *Souvenirs* un personnage complexe, le Père Alexandre Faure, prieur de Notre-Dame d'Afrique, et, semble-t-il, responsable en grande partie de l'échec de cette éphémère fondation.

Le Père Alphonse Huguet

Le Père Alphonse Huguet, auteur de ces *Souvenirs*, est né en 1847, car il avait onze ans, lorsqu'au mois de juillet 1858, le curé du village vint

¹) N. CALMELS, *Lavigerie et les Prémontrés*, Monte Carlo, 1986.

²) Cette pièce d'archive a été versée à son propriétaire légitime, l'abbaye Saint-Michel de Frigolet. Carton: N.D. d'Afrique.

visiter l'école et demanda à l'enfant s'il avait songé à devenir prêtre³). Après avoir obtenu le consentement de ses parents, le curé l'accueillit au presbytère pour lui donner, en compagnie de quelques autres garçons de son âge, les rudiments d'instruction nécessaires à l'entrée au séminaire.

Quelques mois plus tard, le curé reçut un prospectus diffusé par les Prémontrés récemment installés à Saint-Michel de Frigolet.

«Ce qui dans le prospectus avait surtout enthousiasmé le bon curé, c'est le passage suivant: Le but général de l'Ordre de Prémontré, disait le R. Père Edmond, est d'ajouter à toutes les pratiques de la vie monastique toutes les fonctions de la vie cléricale et toutes les oeuvres de zèle et de dévouement propres à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Les Prémontrés peuvent desservir les paroisses comme curés et dans ce cas il sont toujours accompagnés au moins de deux religieux qui les aident à étendre le règne de Dieu par l'éducation des enfants et le soin de tout ce qui regarde le culte divin. Un délégué du Supérieur visite tous les ans les petites communautés curiales pour le maintien de la discipline régulière et de l'esprit religieux. Un des obstacles qui empêchent souvent les curés de faire tout le bien possible dans leurs paroisses, c'est le peu d'union entre eux et les instituteurs. En admettant au nombre des religieux des hommes qui ne seront jamais prêtres et qui seront spécialement destinés à accompagner les curés pour instruire la jeunesse et donner au culte divin toute la splendeur possible, la primitive Observance de Prémontré semble appelée à faire le plus grand bien dans les paroisses qui lui seront confiées»⁴).

Ainsi, le 10 août 1859, en compagnie d'un garçon de son village, le futur Père Alphonse Huguet partit pour Frigolet, où il bénéficia de l'enseignement du Père Thomas d'Aquin de Boissy-Dubois, qui tranchait sur la médiocrité des autres enseignants. En 1861, il quitta la petite robe blanche des enfants pour revêtir l'habit du Tiers-Ordre. L'année suivante, à seize ans, il devenait novice. Là encore, tenté par le découragement, il trouve son secours dans le Père Thomas d'Aquin qui le

³) Les recherches entreprises dans les archives de l'abbaye de Frigolet n'ont pas permis de compléter les informations parcellaires en notre possession. Le Père Huguet ayant effectué un «transitus» à l'abbaye de Mondaye à son retour d'Alger, il semble que l'on ait détruit tous les documents qui concernaient soit son état civil, soit son passage à Frigolet. Le *Livre des Professions*, composé de feuilles de parchemin, ne semble avoir été relié que tardivement: manquent les formules de profession de ceux qui n'ont pas persévéré à Frigolet. À Mondaye, il en est de même, car il semble que le Père Huguet ait été sécularisé après quelques années. L'Archiviste a bien voulu me communiquer quelques lettres adressées par le Père Huguet au Père de Panthou, depuis Tour-en-Bessin, dans le Calvados, où il était *prêtre habitué* (Archives de l'Abbaye de Mondaye, Série L, Papiers Huguet, 9 documents de 1907 à 1911).

⁴) A. HUGUET, *Mes souvenirs de St Michel de Frigolet et de N.D. d'Afrique. 1859-1873*, Archives de l'Abbaye de Frigolet, carton «Alphonse Huguet», p. 3-4.

pousse à la persévérance. Finalement il prend sa décision et fait profession le 15 avril 1865. Le Père Alphonse Huguët, particulièrement bienveillant de nature, relève, aussitôt après sa profession, combien les propos apostoliques du Père Edmond exposés dans le prospectus destiné à attirer des vocations, étaient devenus lettre morte. Comment en aurait-il été autrement lorsque la communauté passait parfois neuf heures du jour dans l'église?⁵⁾ Une occasion d'exercer son désir d'apostolat allait s'offrir en 1868; le nouvel archevêque d'Alger, Charles Lavigerie, proposait, en effet, au Père Edmond Boulbon d'installer une communauté prémontrée auprès du sanctuaire de Notre-Dame d'Afrique encore en construction.

Lorsque la communauté fut rappelée à l'abbaye en 1873, plusieurs religieux rentrèrent à Frigolet fidèlement, d'autres optèrent pour un cloître plus sévère, et le Père Alphonse Huguët demanda à entrer à l'abbaye de Mondaye où il arriva le 10 mai 1875. Les lettres envoyées par le Père Huguët au Père Joseph de Panthou, abbé de Mondaye entre 1908 et 1915, en exil avec sa communauté à Bois-Seigneur-Isaac en Belgique depuis la dissolution des communautés religieuses par le Gouvernement français, font état d'une situation précaire. *Prêtre habitué*, il était taillable et corvéable à merci:

«Ma situation à Tour est loin de valoir la vôtre, surtout depuis le mois de janvier dernier, où Mr le Curé me fait payer ma pension tout en lui rendant tous les services d'un vicaire et même un peu plus. Car non seulement je chante la messe tous les dimanches, fais les catéchismes, le remplace quand il est absent, ce qui arrive d'ailleurs assez souvent, mais je suis un peu sacristain, jardinier et ouvrier à tout faire ...»⁶⁾.

Nous ne savons rien d'autre de ce religieux dont la vie fut particulièrement mouvementée, sinon qu'il fut sans conteste un prêtre zélé, mais accablé par une série de déceptions et d'épreuves.

⁵⁾ A propos du Père Edmond, un correspondant du Père Huguët, A. Mussy, de Dijon, écrit, le 27 avril 1918: «Il m'a semblé que ce pieux religieux avait davantage la *trempe* d'un *Sacramentaliste* que d'un Prémontré... L'idée d'un groupement de Cisterciens Adorateurs a été reprise de nos jours par le Père Maréchal, ancien religieux de la Congrégation du Saint-Sacrement fondée par le R.P. Eymard, lui-même ancien Mariste. Le monastère des Cisterciens Adorateurs est situé à Pont-Colbert près de Versailles». (A. HUGUËT, *Mes Souvenirs...*, feuille volante). Dom Maréchal fut déposé par Mgr Hubert Noots, en sa qualité de Visiteur Apostolique de l'Ordre de Cîteaux. Le Visiteur supprima également la Congrégation des Cisterciens Adorateurs. Cf. J. VATUS, *L'abbaye cistercienne du Pont-Colbert à Versailles*, n° spécial de *Généalogie en Yvelines*, n° 18-HS, 2^e trimestre 1994.

⁶⁾ Archives de l'Abbaye de Mondaye, Série L, Papiers Huguët, pièce n° 1.

Le Père Alexandre Faure

Il faut, ici, brièvement présenter un autre protagoniste de ces *Souvenirs*, le Père Alexandre Faure, dont la vie fut en quelque sorte une tragédie. Il était entré à Frigolet pour devenir curé de campagne en conduisant la vie prémontrée avec quelques confrères. Il se retrouvait dans une Trappe. Cet homme aux talents multiples se considérerait comme un prisonnier à Saint-Michel de Frigolet. Si ses talents de prédicateur laissaient bien augurer de sa carrière, il n'en débuta pas moins par un échec cuisant.

Jusqu'en 1863, profès, novices, convers et enfants vivaient ensemble et participaient aux mêmes exercices sous la direction du Père Edmond. Cette année-là, le Père Edmond créa la maîtrise destinée à accueillir des enfants dotés d'une belle voix, afin de rehausser la splendeur du culte, et il établit un noviciat séparé, avec pour père-maître, le Père Alexandre Faure, appelé plus tard à devenir prieur de Notre-Dame d'Afrique.

Le Père Huguet le présente en quelques lignes et fait ressortir l'un des éléments décisifs de l'échec de la fondation de Notre-Dame d'Afrique. Il le décrit en ces termes :

«Le P. Alexandre s'appelait dans le monde Mr l'Abbé Faure; il était originaire du diocèse de Nîmes et avait été curé d'une paroisse dont j'ai oublié le nom. Il avait lu le prospectus dans lequel le P. Edmond annonçait la restauration des Prémontrés en France et il en avait été enthousiasmé. Dès lors il ne pensa plus qu'à se faire Prémontré. Il fit part de son dessein à son évêque Mgr Plantier⁷⁾ qui lui conseilla de prendre du temps pour réfléchir. Ce temps ne fut pas long. Bientôt en effet, l'abbé Faure était aux pieds du P. Edmond pour lui demander de l'admettre au nombre de ses religieux. Il avait alors 33 ans. Âme ardente et généreuse, ne reculant jamais devant un devoir à accomplir et toujours près (sic) à payer de sa personne quand il s'agissait de la gloire de Dieu et du salut des âmes. C'était un missionnaire dans la force du terme. Sa parole était persuasive et entraînée.

«Demandé de partout pour prêcher des missions, il dut une fois interrompre son noviciat pour remplacer un autre Père et à peine eut-il prononcé ses vœux, on se le disputait, on se l'arrachait. Le R.P. Edmond crut avoir trouvé en lui l'homme le plus capable de fonder le noviciat. Il fut nommé maître des novices et ce fut son malheur»⁸⁾.

⁷⁾ Monseigneur Claude Henri Plantier fut nommé évêque de Nîmes par l'Empereur, le 12 septembre 1855. Il mourut le 25 mai 1875. Il s'est illustré au concile Vatican I parmi les évêques français favorables à la définition du dogme de l'infailibilité pontificale.

⁸⁾ A. HUGUET, *Mes souvenirs...*, p. 43-44.

En effet, le Père Alexandre ne sut pas s'y prendre et il eut bientôt toute la communauté contre lui. Convaincu d'avoir été trompé par le Père Edmond qui ne lui offrait pas ce qu'il avait promis, le Père Alexandre rongea son frein, lorsque s'offrit la possibilité de partir pour Notre-Dame d'Afrique. À vrai dire, le Père Edmond pouvait y voir deux avantages: éloigner un homme qui était pour lui un reproche vivant, et fournir à ce missionnaire zélé l'occasion de donner le meilleur de lui-même.

Le Père Alexandre accepta cette mission sans sourciller, bien décidé à mettre à profit la distance qui le séparerait de son Supérieur pour réaliser la communauté apostolique dont il rêvait depuis longtemps. De ce fait, il décida, dès le commencement de la fondation, de *marcher avec l'archevêque* contre le Père Edmond. Mgr Lavigerie se servit de lui pour mieux servir ses propres desseins sur la communauté. L'archevêque voulait une communauté entièrement sous sa dépendance et, pour cela, jouait sur le fait que la Congrégation de la Primitive Observance n'avait pas encore obtenu l'exemption lorsqu'il fit appel à ses services, à la fin de 1867. Mais, le 28 août 1868, sept mois après l'arrivée des douze Prémontrés de Frigolet à Alger, Pie IX élevait canoniquement le monastère de Saint-Michel de Frigolet en *Domus Princeps* de la Congrégation de la Primitive Observance de Prémontré. Le 16 septembre 1869, il élevait le prieuré en abbaye et conférait à son abbé les privilèges des anciens abbés de Prémontré, y compris le titre d'Abbé Général de la Congrégation de la Primitive Observance de Prémontré.

D'autre part, le caractère intrépide et entier du Père Alexandre ne facilitait pas ses relations quotidiennes avec les religieux placés sous son autorité. Le Père Huguet rapporte à ce sujet:

«Gare à qui n'était plus à son affaire, il recevait immédiatement son «quod justum» et quelque fois un petit peu plus. Il ne fallait pas faire mine de résister; jamais là-dessus il ne céda; il fallait se décider ou partir.

«C'est ce qui arriva plus d'une fois à N.D. d'Afrique où sur 12 religieux partis avec lui, 10 durent revenir à St Michel. Tous ces religieux renvoyés par le P. Alexandre lui firent une réputation colossale de sévérité. Ce n'est un Supérieur, disait-on, c'est un Tigre»⁹⁾.

L'abbé comprit la situation et refusa d'envoyer à Notre-Dame d'Afrique les remplaçants exigés par le prieur. Ce refus déclencha une violente réaction du Père Alexandre qui fit tout son possible pour prendre ses distances vis à vis de l'abbé de Frigolet.

⁹⁾ Ibidem, p. 98.

Appuyant les menées séparatistes du Père Alexandre, Mgr Lavigerie demanda le 13 mars 1871¹⁰⁾ à la Congrégation des Évêques et des Régulier d'ériger la communauté de Notre-Dame d'Afrique en prieuré canonique, ce qu'il obtint. L'archevêque, qui ne craignait personne, modifia le texte romain qui portait :

« Dans l'audience du 31 mars 1871, Sa Sainteté, accueillant les motifs exposés, a accordé volontiers à l'Archevêque d'Alger, Orateur, la faculté d'ériger la maison sus-dite en Prieuré, selon la demande, de telle sorte qu'elle demeure maison de profès simples, avec le pouvoir de fonder d'autres maisons de ces mêmes Prémontrés en Afrique, avec le consentement des Ordinaires respectifs dans les diocèses desquels elles devraient être fondées... »¹¹⁾.

Il ajouta de sa propre main dans l'ordonnance archiépiscopale du 14 mai 1871, qu'il érigeait une « Maison-Mère ». D'une certaine façon l'expression pouvait se justifier puisque le bref pontifical faisait état des futures fondations à réaliser sous la dépendance de la maison d'Alger. Mais cet ajout exprimait les intentions plus vastes sur l'Afrique dont Mgr Lavigerie avait conçu un ample projet d'évangélisation¹²⁾, et sur la communauté de Notre-Dame d'Afrique dont il entendait être le seul et unique Supérieur. Or, la Maison-Mère de cette communauté n'était autre que l'abbaye de Frigolet, et son supérieur légitime l'abbé Edmond Boulbon. De là, une série de malentendus de plus ou moins grande importance, qui culminèrent dans l'accusation portée contre le Père Edmond de détourner les fonds recueillis en France pour l'Oeuvre des Orphelins d'Alger au profit de son abbaye, et dans l'interdiction faite par Mgr Lavigerie à l'abbé de poser le pied dans le diocèse d'Alger sous peine d'excommunication.

Le Père Alexandre sentit un instant vaciller l'autorité de l'abbé qui décréta néanmoins, et avec l'autorisation expresse de Rome, le retour de ses religieux à Frigolet. Alors, dans un acte qui n'était pas d'une loyauté extrême, le Père Alexandre

¹⁰⁾ Arch. Segr. Vaticano, « Congregatio pro Episcopis et Regularibus », Supplique de Mgr Lavigerie au pape, 14 mars 1871.

¹¹⁾ Arch. Segr. Vaticano, « Congregatio pro Episcopis et Regularibus », Prot. 10892/10, 1871.

¹²⁾ Mgr Lavigerie obtint du pape la délégation apostolique du Sahara et du Soudan, le vicariat apostolique de Tunis, les titres d'archevêque d'Alger et de Carthage. Ses visées expansionnistes et son autoritarisme furent à l'origine d'un conflit particulièrement virulent avec Daniele Comboni, vicaire apostolique de l'Afrique Centrale. Cf. *Beatificationis et Canonizationis Servi Dei Danielis Comboni ... Positio*, Romae, 1988, 2 vol.

«nous réunit et nous dit que le P. Edmond était brouillé avec l'Archevêque et que si nous voulions rester à N.D. d'Afrique il fallait nous séparer de lui et nous unir aux Prémontrés de Mondaye et de Belgique, que Monseigneur nous appuierait pour cela à Rome et nous proposait de signer la présente supplique»¹³).

À vrai dire, la séparation était consommée entre les trois supérieurs : l'archevêque, l'abbé de Frigolet et Père Alexandre. Ce dernier ne voulut point retourner à Saint-Michel de Frigolet et, après quelques tentatives infructueuses à la Chartreuse et... à la Trappe, demanda à rentrer dans le diocèse de Nîmes.

«Devenu presque aveugle dans la suite il se retira du ministère et vivait à Nîmes avec le titre de 2^{me} Aumônier du Carmel. Il est mort dans cette ville, le 26 juin 1900, à l'âge de 70 ans»¹⁴).

Les «Souvenirs» du Père Alphonse Huguet

Le titre de *Souvenirs* donné par le Père Alphonse Huguet au recueil de 99 pages utilisé ici indique clairement qu'il ne s'agit pas d'un *Journal* tenu au-jour-le-jour, au moins pour la majeure partie des faits rapportés, mais d'une mise par écrit d'événements passés, destinée à réunir les événements saillants de son existence à Saint-Michel de Frigolet et à Notre-Dame d'Afrique.

Sur la couverture de ce cahier d'écolier, le Père Léon Perrier¹⁵) a placé une assez longue annotation qui laisse perplexe :

«Père Alphonse Huguet, d'abord Chanoine de Frigolet puis de Mondaye. Notes et Souvenirs du 10 août 1859 à 1873, 10 mai, sur l'Abbaye de Frigolet, Ordre de Prémontré.

«De ces notes tout n'est pas à admettre. Il y a de l'exact; il y a de l'inexact; il y a du supposé qui s'éloigne parfois assez bien de la vérité. L'auteur que j'ai bien connu et qui m'a remis le présent cahier, à Bois-Seigneur-Isaac en 9^{em} 1919 était animé des meilleures intentions».

Sur quels points le Père Léon Perrier entendait-il émettre des réserves qui cependant ne l'ont pas conduit à détruire ce cahier? À mon avis, c'est sur l'interprétation que donne le Père Huguet

¹³) A. HUGUET, *Mes souvenirs...*, p. 83.

¹⁴) *Ibidem*, p. 97.

¹⁵) Abbé de Frigolet, de 1928 à 1946.

de certains événements relatifs à son séjour à Frigolet et notamment à des commentaires qu'il fait au sujet du Père Edmond Boulbon. On comprend la réserve du Père Léon Perrier qui toutefois n'a pas précisé en quoi consistait ce qu'il considérait comme *inexact*.

La partie relative à la fondation et à la suppression du prieuré de Notre-Dame d'Afrique ne semble pas ici mise en cause, pour plusieurs raisons. La première c'est que le récit relativement bref du Père Huguet correspond et parfois mot-à-mot à certains articles parus dans la *Cour d'Honneur de Marie*¹⁶⁾, qui était la revue de l'abbaye de Frigolet. En aucun moment son récit ne s'écarte de cette ligne. La seconde est encore plus probante: lorsque Mgr Norbert Calmels écrivit son *Lavigerie et les Prémontrés*, il a abondamment puisé à ce cahier et a fait siennes les réflexions du Père Huguet. Enfin, les recherches effectuées par le regretté Père François Renault pour sa magistrale biographie du cardinal Lavigerie¹⁷⁾ et pour son exposé sur l'affaire de Notre-Dame d'Afrique, lors de la session du Centre d'Études et de Recherches Prémontrées tenue à Conques au mois de septembre 1995, corroborent le contenu de ce cahier relatif à la fondation algérienne.

Le cahier du Père Alphonse Huguet est relativement bien conservé. L'écriture est relativement claire, mais la ponctuation et l'orthographe sont parfois très fantaisistes. Alors qu'il était déjà arrivé à Frigolet, son frère soldat lui écrivait:

«Je vois avec peine, mon cher Al, que ton instruction laisse bien à désirer; ton écriture est loin d'être bonne et tes lettres sont remplies de fautes d'orthographe. Tu ferais bien de dire un *Pater* et un *Ave* de moins, et de travailler un peu plus à ton instruction...»¹⁸⁾.

Pour cette raison, j'ai corrigé les fautes d'orthographe et de ponctuation les plus importantes, qui rendaient difficile la compréhension de certains passages de ces *Souvenirs*.

¹⁶⁾ Publiée entre 1863 et 1892.

¹⁷⁾ F. RENAULT, *Le Cardinal Lavigerie 1825-1892. L'Église, l'Afrique et la France*, Paris, 1992.

¹⁸⁾ A. HUGUET, *Mes souvenirs...*, p. 24-25.

La fondation de Notre-Dame d'Afrique¹⁹⁾

[p. 67 bis] Monseigneur Pavy²⁰⁾, premier Évêque d'Alger, très dévot à la Ste Vierge, avait apporté de Lyon une très belle statue en fonte qu'il fit placer au fond d'une grotte dans le voisinage du Petit Séminaire de St Eugène où il faisait habituellement sa résidence. Cette statue devint bientôt l'objet d'un culte public et dès lors Mgr conçut le dessein de lui bâtir une chapelle sur la hauteur voisine sous le nom de N.D. d'Afrique. Ce fut d'abord une petite chapelle provisoire qui immédiatement devint trop petite. Le St Évêque pensa alors à élever un monument digne de la Reine du Ciel et de la France et il se fit quêteur. En Algérie seulement, il put recueillir près de 300.000 F. C'était à peu près la moitié de la somme totale nécessaire pour achever l'oeuvre. La mort ne lui permit pas de la terminer et les travaux déjà bien avancés restèrent suspendus.

Les choses en étaient là quand Mgr Lavigerie fut nommé archevêque d'Alger. C'était au mois de mai 1867, juste au moment où la famine sévissait parmi les populations arabes et lui jetait sur les bras quelques milliers d'enfants orphelins. Tout entier à cette oeuvre de charité, [p. 68 bis] de là Mgr pouvait attendre les plus grands biens pour l'avenir de la foi parmi les indigènes, et entendant parler des merveilles qu'opérait le P. Edmond à Frigolet, il s'adressa à lui pour continuer et achever l'oeuvre de son prédécesseur.

L'offre de l'Archevêque sourit au P. Edmond qui l'accepta. Restait à trouver le personnel de la nouvelle Fondation et en particulier le nouveau Supérieur.

Depuis son insuccès comme Maître des Novices, le Père Alexandre, à moitié découragé, avait repris sa vie de missionnaire, mais il avait perdu son bel enthousiasme d'antan et son magnifique idéal du Prémontré desservant les paroisses en petites communautés. Désormais St Michel n'était plus pour lui qu'une Trappe déguisée et le P. Edmond un Trappiste musicien et battant la grosse-caisse pour attirer le monde à ses pieux spectacles. Dès lors, St Michel ne disait plus rien à son âme

¹⁹⁾ Le texte relatif à Notre-Dame d'Afrique et aux suites de la suppression du prieuré occupe les pages 67bis-99 du cahier A. HUGUET, *Mes souvenirs de St Michel de Frigolet et de N.D. d'Afrique. 1859-1873*, Archives de l'Abbaye de Frigolet, carton «Alphonse Huguet», p. 3-4.

²⁰⁾ Monseigneur Louis Antoine Auguste Pavy fut nommé évêque d'Alger par le Roi de France, le 11 mars 1846. Il mourut le 16 novembre 1866 après avoir dû lutter contre les autorités administratives françaises anticléricales.

ardente de missionnaire et déjà il était hanté de la pensée de retourner dans son diocèse demander un poste à son Évêque Mgr Plantier.

Il était à Tarascon prêchant une retraite à des religieuses lorsqu'il reçut une lettre du P. Edmond le nommant Supérieur de la nouvelle Fondation de N.D. d'Afrique. Le P. Alexandre étrangement surpris à cette nouvelle crut que c'était là un coup de la Providence qui voulait réaliser en [p. 69] Afrique ce dessein qu'il n'avait pu exécuter en France. Il accepta et sa retraite finie il revint à St Michel pour s'entendre avec le P. Edmond au sujet de la nouvelle fondation. Les choses marchèrent rapidement et bientôt tout fut prêt pour la départ de la colonie africaine qui eut lieu le 28 janvier 1868. Selon le Cérémonial usité à la Trappe en pareille circonstance, la Communauté-mère conduisit la fille en procession jusqu'à la porte extérieure du monastère en chantant les prières de l'itinéraire puis les religieux partants vinrent embrasser ceux qui restaient et se mirent en route vers la gare, pendant que les autres retournaient à l'Église.

Le R.P. Edmond voulut conduire lui-même la nouvelle Communauté à destination et le soir de ce même jour nous nous embarquons pour Alger après avoir mis notre voyage sous la protection de N.D. de la Garde. À peine débarqués nous nous remîmes en procession et la Croix en tête, nous traversâmes la ville d'Alger au grand ébahissement de tout le monde qui se demandait ce que cela voulait dire. Nous rencontrâmes d'abord une compagnie de soldats que nous vîmes sourire, puis une troupe de femmes arabes vêtues de blanc et soigneusement voilées, conduites par un homme majestueusement assis sur un âne. Ce fut à notre tour de sourire. Enfin nous arrivions au terme de notre voyage, nous étions à N.D. d'Afrique.

[p. 70] Notre premier soin fut d'aller nous jeter aux pieds de Celle dont nous venions desservir le sanctuaire pour lui offrir nos pieux hommages, puis nous restâmes un moment à contempler le magnifique panorama que nous avions devant nous: à nos pieds le joli village de St Eugène; plus loin la mer à perte de vue; à droite la ville d'Alger dont nous apercevions les murailles; derrière nous la colline de la Boudzarent émaillée de blanches villas. Le spectacle était ravissant; mais nous avions hâte d'aller nous réconforter un peu, après trois jours de mal de mer.

Notre nouvelle maison était à 5 minutes de la chapelle, très bien située mais absolument vide, pas un banc, pas une chaise. On alla chercher une botte de paille chez le fermier voisin, un tapis à la chapelle et voilà notre

lit et notre table. Un pot de confiture, un morceau de pain, notre unique plat auquel nous faisons largement honneur. Malgré cela, tout le monde est content et on plaisante sur notre pauvreté. Au souper on achève le reste du dîner et après avoir loué Dieu et la Ste Vierge nous allons prendre sur la paille un repos bien mérité.

Le lendemain de bonne heure, nous passâmes à la chapelle où nous récitâmes Matines et Laudes. Les prêtres célébraient ensuite la messe. Un peu de méditation et d'action de grâces suivies des Petites Heures; voilà une journée bien commencée. [p. 71] Après le Salut Mgr vint nous saluer dans la sacristie, et après quelques mots aimables, il nous invita tous à dîner. Le soir même, nous partions pour la Trappe de Staouëli où nous devions attendre dans la retraite qu'on eût aménagé notre maison. La retraite dura trois jours, et fut prêchée par le P. Alexandre qui nous dit ce que nous venions faire à N.D. d'Afrique et ce que Dieu demandait de nous, pour nous rendre dignes de la belle mission qu'il nous confiait. Il se surpassa! Nous partîmes de cette retraite comme les Apôtres du Cénacle, tout plein d'ardeur et prêts à tous les sacrifices.

Les bons Pères Trappistes qui nous avaient si bien hébergés pendant trois jours, ne nous laissèrent pas partir les mains vides. Ils nous donnèrent une vache avec son veau et un cheval avec une voiture remplie de provisions.

À notre retour notre maison était pourvue des choses nécessaires et nous pûmes dès lors reprendre notre vie régulière. Un mois après, en mars 1868, on lisait dans la Cour d'Honneur de Marie un article du P. Edmond ainsi conçu:

«Le vendredi 31 janvier dernier Mgr Lavigerie, Archevêque d'Alger, a daigné installer dans une maison d'emprunt la petite colonie de douze religieux que nous lui avons envoyés pour desservir le sanctuaire de N.D. d'Afrique. Si nous avions suivi notre propre pensée, nous aurions attendu des temps meilleurs pour faire cette Fondation qui a besoin de tout. Mais Mgr l'Archevêque d'Alger [p. 72] a insisté disant que l'Afrique avait encore plus besoin de prières que de pain, et à ses pressantes sollicitations nous avons dû nous rendre.

«L'Illustre Mgr Pavy, de Ste mémoire, dans sa tendre dévotion envers la Ste Vierge, avait voulu lui élever un sanctuaire digne d'Elle, où toujours on prierait pour la conversion des pécheurs et des infidèles. Mgr Lavigerie, sur les encouragements du Souverain Pontife lui-même, nous a fait le légataire de cette pensée de foi. Le monument est à moitié terminé et tout le monde attend avec impatience son complet achèvement.

«Nous comptons que tous les fidèles voudront bien nous aider dans cette oeuvre.

«Mgr Lavigerie n'a pas voulu que le premier sanctuaire de la Ste Vierge sur la terre d'Afrique resta [sic] muet et il nous a appelés pour y chanter nuits et jours les louanges du Seigneur et de la Ste Vierge. Le monastère sera donc le complément nécessaire de la chapelle. Il nous tarde d'autant plus de voir le monastère se construire que sur le désir de Mgr l'Archevêque, notre première mission sera d'élever de jeunes arabes. Tout le monde comprendra le but élevé de cette oeuvre, le bien qu'elle est appelée à faire et voudra y contribuer. Les offrandes devront être envoyées au R.P. Prieur de N.D. d'Afrique ou au R.P. Prieur de St Michel de Frigolet en mentionnant la destination pour N.D. d'Afrique».

[p. 73] Le premier soin du P. Edmond après notre installation dans notre nouvelle maison fut de reprendre les travaux de la chapelle interrompus depuis la mort de Mgr Pavy. Ils marchèrent rapidement et 2 mois après tout était terminé. Restait l'ornementation. Un peintre d'Alger s'offrit pour faire les peintures intérieures de la coupole; en même temps on plaçait les vitraux aux nombreuses fenêtres, on posait un magnifique pavé en marbre blanc; le chœur était garni de stalles et enfin un splendide autel entouré d'une belle table de communion achevaient le tout. C'était superbe. De ce fait, le P. Edmond avait dû dépenser au moins 200.000 F. La sacristie fut aussi meublée et deux nouvelles cloches vinrent s'ajouter à la grosse apportée de Sébastopol et donnée à N.D. d'Afrique par le Général Pélistier²¹).

Le 16, 17, 18 octobre 1868, on célébra à N.D. d'Afrique le triduum solennel en l'honneur des martyrs de Gorcum²²). Mgr l'Évêque d'Oran²³) officiait à la messe et à Vêpres le premier jour; le R.P. M. Augustin fit l'éloge des Ss Martyrs. Le lendemain, le R.P. Edmond officiait toute la journée. Enfin, le dimanche 18, Mgr Lavigerie vint clôturer la Triduum par la messe pontificale; le R.P. Abbé de Staouëli officia à Vêpres, et Mr l'Abbé Guiol, vic[aire] gén[éral] de Marseille, fit le panegyrique des Ss Martyrs.

²¹) Le Maréchal de France Aimable Jean Jacques Pélistier (1794-1864) prit part à la conquête d'Algérie, puis fut nommé à la tête de l'armée de Crimée. Il prit Sébastopol au mois de septembre 1855. Après une carrière diplomatique et sénatoriale, il devint en 1860 gouverneur général de l'Algérie.

²²) Adrien Bécane et Jacques Lacoupe, prémontrés, furent martyrisés par les protestants en 1572.

²³) Monseigneur Jean-Baptiste Irénée Callot fut le premier évêque du diocèse d'Oran, érigé par Pie IX le 25 juillet 1866. Il mourut le 1^{er} novembre 1875. Mgr Lavigerie alla le consacrer à Lyon, le 22 septembre 1867, et s'arrêta à cette occasion à Saint-Michel de Frigolet, où il fit la proposition au Père Edmond Boulbon d'envoyer un groupe de religieux à Notre-Dame d'Afrique.

Pour ces fêtes la Cathédrale d'Alger avait prêté ses plus belles tentures et ses plus beaux ornements.

[p. 74] Après avoir achevé et meublé la chapelle, le P. Edmond entreprit la construction du monastère qui devait y être attenant. Provisoirement on se contenta d'une aile du futur bâtiment qui devait contenir les lieux réguliers les plus indispensables: en sous-sol, une cave spacieuse; au rez-de-chaussée, la salle communautaire, la salle capitulaire, la salle des Convers; au premier le dortoir, la bibliothèque et la lingerie; à côté un grand hangar fermé servait de salle de classe et de dortoir pour nos enfants.

Pendant que tous ces travaux étaient poursuivis et menés à bonne fin par les ouvriers, la communauté, de son côté, faisait d'importants travaux d'agriculture.

Le plateau de N.D. d'Afrique fut divisé en quatre. Autour de la chapelle nous plantâmes des arbres pour fournir de l'ombre aux Pèlerins; plus loin, on créa un jardin légumier entouré de murs; plus loin encore on réserva un terrain pour le blé et les pommes de terre, et enfin le reste fut mis en vigne.

Tel fut à peu près l'ensemble des travaux que nous avons exécutés à N.D. d'Afrique de 1868 à 1873. D'autres allaient bientôt en profiter. À côté de nous grandissait la jeune Congrégation qui devait nous remplacer (*In labores eorum introitis*).

[p. 75] J'ai dit plus haut que la famine régnait en Algérie lorsque Mgr Lavigerie y arriva en mai 1866. Les arabes mourraient par milliers laissant des centaines d'enfants orphelins. L'Évêque les recueillit et se fit quêteur pour les nourrir, les habiller et les loger. Il lui fallait aussi un personnel pour s'en occuper et les faire travailler. C'est alors qu'il pensa à fonder une Congrégation de missionnaires hommes et femmes pour le Sahara et le Soudan. Ils commenceraient leur ministère auprès des enfants que la Providence leur envoyait. Quelques jeunes gens furent réunis d'abord près de l'Orphelinat de Ben Aknoun parmi lesquels se trouvaient le P. Charmetan et le P. Deguerri²⁴) ni l'un ni l'autre n'étaient prêtres encore. Ils furent ordonnés le 2 février 1869 à N.D. d'Afrique, et à cette occasion 4 nouveaux frères prirent l'habit, cérémonie qui se renouvelait de temps [en temps] en notre présence.

En 1871 une épreuve terrible²⁵) vint s'abattre sur la nouvelle Congrégation. Plusieurs de ses membres et non des moindres se retirèrent et

²⁴) Voir: F. RENAULT, *Le Cardinal Lavigerie...*, p. 167 et l'Index.

²⁵) Voir: *Ibidem*, chapitre V.

vinrent nous demander l'hospitalité pendant quelques jours. Ils voulaient que Mgr leur donna un Supérieur pris parmi eux et conserva seulement le titre de Supérieur Général. Ils obtinrent ce qu'ils demandaient. Le P. Deguerry fut désigné et tout rentra dans l'ordre. Mgr était mieux fait pour gouverner [p. 76] un diocèse qu'une communauté. Il ne fallait pas l'avoir trop près.

Au mois d'octobre 1869 nous eûmes à N.D. d'Afrique une très belle cérémonie, le baptême d'une cinquantaine de petits arabes garçons et filles dont les plus âgés pouvaient avoir une quinzaine d'années. À cette occasion nous avons élevé au milieu du sanctuaire un baptistère superbement décoré. Les enfants accompagnés de leurs Parrains et Marraines étaient rangés autour de la chapelle, les garçons d'un côté et les filles de l'autre. Mgr Lavigerie mitre en tête accomplit les cérémonies avec une grande majesté et lorsque le moment du baptême fut venu, les enfants accompagnés de leurs parrains et marraines s'avancèrent gravement jusqu'au baptistère où Mgr versa sur leur front l'eau régénératrice. Ce fut un spectacle vraiment grandiose.

En effet, cette même année 1869, la Procession du St sacrement qui se faisait tous les ans à Alger fut interdite par un arrêté du maire et Mgr Lavigerie décida qu'elle se ferait à N.D. d'Afrique et il y convoqua toutes les paroisses de la ville avec toutes leurs [un mot illisible] et leurs Confréries. L'Armée aussi y fut représentée et plus de 20.000 personnes y assistèrent; ce fut vraiment beau.

[p. 77] Le 4 mai 1872, la nouvelle chapelle étant complètement terminée et ornée, on y transféra solennellement une partie du bras de Ste Monique, que l'on exposa sur l'autel de gauche, tandis qu'une relique de St Augustin était exposée sur l'autel de droite.

Le moment était venu de consacrer à la gloire de Dieu et de l'Auguste Vierge ce beau monument commencé par Mgr Pavy et heureusement achevé par les Enfants de St Norbert.

La cérémonie eut lieu avec grande pompe, le 2 juillet 1872, fête de la Visitation. Toutes les Congrégations religieuses de la ville avec le clergé et les confréries étaient là. De nombreux fidèles avaient tenu à accompagner les dépouilles mortelles du vénéré Mgr Pavy qu'on avait transféré du caveau de la Cathédrale dans celui qu'il s'était fait préparer au milieu du sanctuaire de N.D. d'Afrique qui recevait en ce jour son glorieux couronnement.

A cette occasion, Mgr Lavigerie avait envoyé à son Clergé une belle lettre pastorale dans laquelle il faisait un magnifique éloge de son illustre

et saint prédécesseur, l'Illustrissime et R.me P. D. Mgr Antoine Augustin Pavy, Év. d'Alger. [p. 78] Pour terminer cette journée historique, l'Archevêque qu'on appelait le Père des Orphelins, voulut bénir le mariage de 4 de ses enfants Arabes Chrétiens. La veille, il avait donné à chacune des filles une dot de 500F et fait don à chacun des nouveaux ménages d'une maison meublée et de 25h de terre dans le village des Attafs qu'il venait de créer.

Il n'y avait pas longtemps que nous étions installés à N.D. d'Afrique quand le Père Alexandre qui ne comptait guère sur les vocations d'Algérie songea à créer un petit alumnat où notre maison pour[rait] se recruter sans recourir à la maison mère. On essaya d'abord avec deux petits arabes choisis parmi les Orphelins de Mgr Lavigerie. Quand on voulut faire étudier ces enfants habitués au grand air et à la liberté l'ennui les prit et un beau jour ils disparurent et prirent la clef des champs.

Le P. Alexandre alla prévenir Monseigneur qui les fit chercher par la Police et les retrouva à Alger d'où on les conduisit à l'Orphelinat de Ben Aknour. Nous renonçâmes donc aux petits Arabes et nous prîmes des petits Algériens français; nous dûmes les rendre à leurs parents à notre départ.

[p. 79] Après dix ans d'épreuves 1858-1868, l'oeuvre du P. Edmond fut reconnue viable par Rome et Pie IX qui l'avait encouragée à ses débuts l'approuva définitivement par un rescrit en date du 28 août 1868. Mgr Chalandon²⁶) alors malade délégua Mr le Chanoine Bondon, Archiprêtre de la paroisse Ste Marthe de Tarascon pour procéder à l'érection canonique de St Michel en Prieuré de la P[rimiti]ve Observance de Prémontré avec noviciat régulier et le titre de Maison Mère de toutes les autres.

Le 31 mars 1871, la Maison de N.D. d'Afrique obtenait de Rome la même faveur²⁷).

La chapelle était achevée, le couvent était bâti et ses terres cultivées; un mur de clôture entourait le jardin; 12 religieux sans compter les novices peuplaient la maison. Tout était prêt et Rome pouvait croire N.D. d'Afrique sérieusement fondée.

²⁶) Monseigneur Georges Claude Louis Pie Chalandon fut archevêque d'Aix-en-Provence, de 1857 à 1873. Il accueillit à Saint-Michel de Frigolet le Père Edmond Boulbon et protégea la fondation de la Congrégation de la Primitive Observance. Voir: B. ARDURA, *Prémontrés. Histoire et Spiritualité*, Saint-Étienne, 1995, p. 371, 378-380; P. GUIRAL, «L'époque concordataire (1801-1905)», *Le diocèse d'Aix-en-Provence*, sous la dir. de J.-R. PALANQUE, Paris, 1975, (Histoire des diocèses de France — 3), p. 173-220.

²⁷) Voir ci-dessus l'ajout apporté par Mgr Lavigerie au bref pontifical.

Nous le croyons aussi et cependant on sentait dans l'air des signes non équivoques d'une ruine prochaine. Le Père Alexandre ne marchait plus avec le P. Edmond, c'était visible. Il marchait avec l'Archevêque qui, tout en ayant l'air de le soutenir, se préparait à le lâcher. Déjà sous un prétexte peu plausible, [p. 80] l'Archevêque cherchait noise au P. Edmond, l'accusant de recevoir indûment l'argent qui lui revenait à lui pour ses oeuvres des Orphelins. Le P. Edmond eut beau protester de son innocence, l'Archevêque ne voulut rien en croire; il interdit le P. Edmond de son diocèse et tous les religieux qu'il enverrait visiter la maison de N.D. d'Afrique.

C'était l'excommunication et le P. Edmond m'écrivait à l'occasion de ma 1^{ère} messe, le 14 mai 1871:

«J'éprouve un grand serrement de coeur de demeurer séparé de vous depuis si longtemps et je ne puis me consoler qu'en pensant que Dieu ne permet cette épreuve que pour ma sanctification».

Pour moi, le prétendu détournement de l'argent des quêtes n'était qu'un prétexte²⁸). Le véritable motif de cette excommunication c'était d'empêcher le P. Edmond de venir voir ce qui se passait à N.D. d'Afrique et de s'occuper d'en diriger les travaux. Déjà, dès le commencement, il avait voulu imposer son plan pour la disposition intérieure de la chapelle qu'il voulait pareille à celle de l'église de Frigolet. Il avait à cet effet fait abaisser le sol de la nef d'un mètre, pour que le choeur et l'autel fussent plus élevés; de ce fait il avait donné au choeur autant d'étendue qu'à la nef tout-entière. [p. 81] D'où il arrivait que l'on manquât de place dans la nef tandis que les religieux étaient perdus dans le choeur vide. C'était une absurdité absolue; aussi à peine le P. Edmond fut-il parti que le P. Alexandre en accord avec Mgr l'Archevêque s'empressa de faire rapporter toutes les terres enlevées; l'autel qui avait été placé dans le fond fut placé sous l'arcade de la coupole et le choeur derrière l'autel, en un mot tout fut changé à grands frais. Le P. Edmond avait aussi donné son plan pour la construction du monastère. Le Père Alexandre voulait que chaque religieux eut sa chambre, prétendant qu'on ne peut pas travailler sérieusement dans une salle commune; le P.

²⁸) Cette réflexion, parmi d'autres, met en évidence le jugement du Père Huguet et la mauvaise volonté du prieur et de l'archevêque ainsi que le comportement autoritaire du Père Edmond qui n'avait qu'une idée fixe: faire de Notre-Dame d'Afrique une copie conforme du monastère de Frigolet, comme il le ferait plus tard du prieuré Sainte-Foy de Conques. Voir: B. ARDURA, «Le Père Edmond Boulbon et le prieuré de Conques», *Création et Tradition à Saint-Michel de Frigolet*, Tarascon, 1984, p. 99-111.

Edmond, lui, voulait un dortoir commun et une salle commune. Le seul moyen de les mettre d'accord, c'était de les séparer. C'est ce que fit l'Archevêque en interdisant au P. Edmond de venir à N.D. d'Afrique.

Mais il y avait entre le P. Edmond et le P. Alexandre encore plus d'opposition au point de vue moral qu'au point de vue matériel.

Le P. Edmond voulait la Trappe avec la splendeur du culte. Le P. Alexandre, lui, voulait être Prémontré tout court et par conséquent, il voulait le ministère des âmes et tout ce qui s'ensuit. [p. 82] Aussi, là encore il fallait une séparation et l'Archevêque va bientôt se charger de la faire à sa façon. Je ne sais vraiment s'il espérait y parvenir ou si tout simplement il se proposait de couler le P. Alexandre sans que cela paraisse.

Depuis que sa nouvelle Congrégation commençait à marcher, il était évident que N.D. d'Afrique maintenant belle et riche le tentait. Mgr Baunard ne dit-il pas dans la vie de Mgr Lavigerie²⁹) que la société des missionnaires fut mise en possession d'un sanctuaire qui semblait devoir lui appartenir comme naturellement. N.D. d'Afrique, dit-il encore, était desservie par une communauté de Prémontrés que l'Archevêque y avait appelés en 1868 mais l'extrême confiance de ses religieux leur ayant fait contracter des dettes pour la construction de leur monastère, qu'ils ne purent pas payer, Mgr Lavigerie dut penser à les remplacer. Il déclara dans une lettre du 19 avril 1873 à son clergé qu'il acceptait de prendre cette dette à sa charge dans une pensée de charité et d'honneur sacerdotal; mais il annonçait dans la même circulaire qu'il confiait dorénavant le service de ce sanctuaire aux missionnaires diocésains. C'était au sens spirituel et supérieur sa vraie maison mère dont la société prenait possession en ce jour.

[p. 83] Depuis quelques temps, le P. Alexandre devenait soucieux et plus irritable; évidemment il se passait quelque chose; enfin un jour il nous réunit et nous dit que le P. Edmond était brouillé avec l'Archevêque et que si nous voulions rester à N.D. d'Afrique il fallait nous séparer de lui et nous unir aux Prémontrés de Mondaye et de Belgique³⁰), que Monseigneur nous appuierait pour cela à Rome et nous proposait de signer la présente supplique. Tous nous la signâmes mais, quelques jours après, le P. Alexandre nous réunit de nouveau pour nous dire que le P.

²⁹) Mgr BAUNARD, *Le cardinal Lavigerie*, Paris, 1896, 2 vol., réédités jusqu'en 1922.

³⁰) C'était évidemment, aux yeux du Père Edmond la pire *trahison* que l'on put commettre.

Edmond nous rappelait et que la communauté avait cessé d'exister. Il nous dit que ceux qui le voudraient pourraient retourner à St Michel quant aux autres il s'offrait de les conduire avec lui et de les mener à la Chartreuse où il se disposait à aller lui-même ne voulant pas retourner à St Michel. Plusieurs demandèrent à aller à Staouëli, à savoir le P. André, le Fr. Gabriel, le P. Germain et le Fr. Dominique. Les autres à savoir le Père Pierre, le P. Stanislas, le P. Jules et deux novices suivirent le P. Alexandre à la Chartreuse qui ne put les recevoir; ensuite à la Trappe d'Aiguebelle où ils furent reçus provisoirement à l'hôtellerie et où finalement [p. 84] le P. Abbé leur conseilla de rentrer à St Michel. Quant à moi, je demandais à entrer à Mondaye et le P. Edmond voulut bien me le permettre par la lettre suivante:

«Mon très cher Père et Fils et J.C.,

C'est bien volontiers que je concours à votre entrée à Mondaye et je vous félicite de me l'avoir demandé. Quelques bonnes que soient vos raisons, le voeu d'obéissance que vous avez promise exigeait que vous fassiez cette démarche. Un Pape, en effet, a défendu à tous les religieux de notre Ordre de passer de l'Étroite Observance à l'Observance Commune ou même d'entrer chez les Chartreux sans la permission de l'Abbé-Général de Prémontré³¹), titre qui m'a été donné par la Sacrée Congrégation elle-même et que la force des choses me donne d'ailleurs. Nous ne faisons pas de voeux solennels³²), il est vrai, mais d'après le décret de notre Érection en Abbaye, surtout, nous jouissons de tous les privilèges de l'Ordre qui fait des voeux solennels. Si tous les décrets pontificaux et tous les droits avaient été respectés, la communauté de N.D. d'Afrique n'aurait pas cessé d'exister, et c'est parce que malgré de tendres supplications plusieurs fois réitérées, ces droits ont été méconnus, que Rome dans sa sagesse [p. 85] a

³¹) Le Père Edmond est ici peut précis. Peut-être fait-il allusion aux dispositions prises par le Chapitre Général de 1292: «... statuit ... ne aliqui Praelati nostri Ordinis, canonicos vel conversos alterius Ecclesiae quam suae, seu alterius Ordinis quam nostri, profesos quoscumque in suos Canonicos vel Conversos recipiant quoquo modo sine licentia Domini Praemonstratensis vel Capituli Generalis» (J.B. VALVEKENS, «Acta et Decreta Capitulum Generalium Ordinis Praemonstratensis», t. I, *Analecta Praemonstratensia*, t. XLIII (1967) fasc. 1-2, p. 52, pag. sép.), qui faisaient écho à la bulle *In eminenti* d'Innocent IV (1245) et à *Quia inter vos* d'Urbain IV (1262), doctrine reprise dans sa substance par les Statuts de 1630, cap. XXII.

³²) Les voeux solennels, suspendus à titre provisoire par un décret de l'Assemblée du 28 octobre 1789, furent abolis le 13 février 1790 sur le rapport de Treilhars. La communauté de Frigolet s'étant constitué — comme l'ensemble des communautés religieuses du XIX^e siècle — sans obtenir une hypothétique reconnaissance légale, ne pouvait en aucun cas recevoir des religieux à voeux solennels sans commettre une infraction à la Loi, qui serait venu s'ajouter à celle que représentait déjà son existence illégale. L'application rigide de la Loi en 1880 entraîna la dissolution des communautés reconstituées sous ce régime d'illégalité tolérée sous des Gouvernements bienveillants.

supprimé³³) le Prieuré qu'elle avait elle-même érigé. N.D. d'Afrique pouvait encore subsister, car on me laissait le droit de rappeler ou de laisser les religieux, mais on a méconnu la délicatesse qui m'a fait offrir un moyen d'arranger toutes choses et alors, hélas! je n'ai pu éviter de rappeler nos religieux, et ainsi la perte de notre chère Com[munau]té de N.D. d'Afrique a été consommée par la seule faute de ceux qui se sont laissés entraîner à l'illusion de leur propre sens.

«Ne vous absteniez donc plus, mon très cher Père, de venir nous voir et de prouver ainsi que vous avez toujours les sentiments d'un bon religieux. Tous vos frères en seront consolés avec moi.

«J'ai d'ailleurs à vous faire des communications nécessaires à votre bonne direction dans la vie nouvelle que vous voulez embrasser, communications que je dois vous faire de vive-voix en vous montrant certaines pièces qu'il importe que vous connaissiez dans la suite [= tout de suite] que lorsqu'il serait trop tard.

«Croyez toujours, mon très cher Père et Fils en J.C., à tout mon dévouement très affectueux et sans borne.

«F. Edmond, Abbé de N.D. de St Michel».

[p. 86] «P.S. Vous ferez bien de montrer cette lettre à votre Directeur de Conscience à Aiguebelle et de ne parler des affaires de N.D. d'Afrique à aucun autre, si ce n'est à ceux qui vous le demanderaient. Le Conseil m'engage à vous inviter à venir prendre nos avis motivés dont personne que moi ne peut connaître tous les fondements et dont personne ne peut par conséquent examiner ce que vous soumettez à tous les points de vue».

En même temps que cette lettre du Père Edmond, j'en recevais une autre du P. Alexandre qui me disait:

«Mon bien cher Père,

«Le Bon-Dieu nous a amenés à Aiguebelle. Probablement ce n'est pas sans dessein. Je pars demain pour Bon-lieu³⁴). Je désirerais que vous vinssiez avec nous pour le dimanche 4 mai. J'aurais d'ailleurs des choses importantes à vous communiquer.

«Fr. Alexandre, prêtre».

³³) Arch. Segr. Vaticano, «Congregatio pro Episcopis et Regularibus», décision du 8 mars 1873, note de la Congrégation et minutes des lettres envoyées à Lavigerie et Boulbon, 22 mars 1873. La Congrégation dénonce la racine du mal dans l'indépendance que les religieux de Notre-Dame d'Afrique ont tenté d'acquérir par rapport à leur Supérieur légitime. Lavigerie se sentit visé, dans la mesure où il avait appuyé le Père Alexandre dans cette voie, et l'abandonna à son sort.

³⁴) Bonlieu est un monastère de Norbertines dont la fondatrice, Mère Marie de la Croix, a tenu un journal des événements de la fondation, dans lequel elle a noté les nouvelles qui lui venaient de Notre-Dame d'Afrique. Voir: B. ARDURA, *Abbayes prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France des origines à nos jours*, Nancy, 1993, p. 141-143.

Bien décidé à ne pas rentrer à St Michel mais non moins bien décidé à ne pas me lancer dans une aventure avec le P. Alexandre, je résolus pourtant d'aller entendre les communications.

Il me dit qu'on lui offrait une maison près de Montélimar et que nous pourrions là ressusciter N.D. d'Afrique en nous unissant aux vrais Prémontrés. Il me demandait de rester avec lui. [p. 87] Je lui répondis que mon état de santé ne me permettait pas de me rendre à son désir et que malgré toute mon affection pour lui, je ne me sentais pas le courage de le suivre dans sa nouvelle voie. Il n'essaya pas de me retenir d'avantage [sic] et je partis pour aller voir le P. Edmond.

Le R.P. me reçut à bras ouverts et fit tout ce qu'il put pour me retenir, mais quand il vit que [je] tenais bon, il me laissa partir sans me donner les avis motivés qu'il m'avait promis. Il me donna une excellente lettre de recommandation et m'offrir de l'argent pour faire mon voyage, ce dont je le remerciais n'en ayant pas besoin.

Parti de St Michel le 10 mai 1873, j'arrivais à Mondaye³⁵) le 16, ayant voyagé à petites journées à cause de l'état de ma santé.

Le R.P. Wilkens³⁶), Prieur de Mondaye, me reçut très aimablement et après m'avoir fait donner à dîner, me confia au Maître des Novices, qui était alors le Père Louis-de-Gonzague Auvray. Il y avait alors trois novices, le frère Dominique Vanier, le fr. Bruno Lehodey et le Ludolphe Fontaine. Tous les trois se montrèrent on ne peut plus aimables confrères et je m'aperçus à peine du changement qui venait de se faire dans ma vie. [p. 88]

Quelques jours après mon arrivée à Mondaye, je reçus une lettre du P. Alexandre ainsi conçue:

«Mon bien cher Père, J'ai été très heureux d'apprendre que vous avez fait un bon voyage, d'autant plus que je savais que vous vous étiez téméairement exposé à vous laisser prendre au filet d'un habile oiseleur. J'ai eu une entrevue avec le R.P. Dom Gabriel. Il a fort approuvé notre projet; mais dans un nouvel entretien, il m'a paru avoir viré de bord et m'a montré notre dessein hérissé de difficultés et d'obstacles quasi insurmontables. J'ai écrit au R.P. Prieur de Mondaye, sa réponse décidera de tout.

«Tout à vous en N.S. et St N.

«F. Alexandre Faure, prêtre».

³⁵) *Ibidem*, p. 380-386.

³⁶) Joseph Willekens, profès de l'abbaye flamande de Grimbergen, fut nommé premier supérieur de l'abbaye de Mondaye restaurée en 1859. Il en devint le premier abbé en 1873, et mourut en 1908.

Quelques temps après, le P. Edmond m'écrivait :

« Mon très cher Père,

« Après avoir réfléchi à toutes choses au point de vue de la foi, le P. Alexandre a enfin reconnu qu'il devait revenir au monastère où il avait voué obéissance et stabilité pour l'amour de J.C. Il est venu se mettre entièrement à ma disposition en me priant de le laisser se retremper dans les exercices de la vie régulière sans lui donner de charge pendant un an. Un religieux se trompe toujours lorsqu'il ne se défie pas de ses propres sentiments [p. 89] et de ses propres lumières, parce que la volonté de Dieu est qu'il se laisse conduire par ses Supérieurs. Si tous les religieux de N.D. d'Afrique avaient demandé avec humilité mais avec une respectueuse fermeté la lettre que je leur avais adressée et qu'on devait leur remettre pour qu'ils la pesassent bien devant Dieu, comme ils le devaient, ils seraient tous venus m'exposer leurs difficultés et le P. Alexandre aurait fait plus tôt ce qu'il n'a fait que trois semaines après que le P. Pierre et le P. Stanislas soient rentrés eux-mêmes au bercail. Priez pour que désormais tous persévèrent dans leurs bonnes dispositions et croyez-moi toujours, mon très cher Père, votre tout dévoué et affectionné en N.S.

« Fr. Edmond, ab. de N.D. de St Michel ».

Le 9 août suivant, je recevais du P. Edmond cette autre lettre :

« Mon très cher Père,

« Je me réjouis de ce que vous avez trouvé à Mondaye la paix et la tranquillité que vous cherchiez. Le pauvre P. Alexandre n'a pu supporter l'obéissance régulière malgré mes efforts pour la lui rendre douce et il a demandé ce que St Liguori appelle un passeport pour l'enfer, la sécularisation.

« Le très R.P. Abbé d'Aiguebelle qui l'avait lui-même conduit à se mettre entièrement à ma disposition est accouru comme un bon père à cette nouvelle, mais il n'a pu rien obtenir et m'a dit avec douleur que le pauvre Père avait perdu l'esprit religieux s'il l'avait jamais eu. Voilà où on en arrive quand au lieu [p. 90] de consulter les principes de la foi, on se laisse aller à des impressions et à son propre sens. Priez pour lui et pour nous, mon cher Père, et croyez en tout mon affectueux dévouement.

« F. Edmond, Abbé de N.D. de St Michel ».

A son tour, le P. Alexandre m'écrivait le 8 janvier 1874 :

« Mon bien cher Père,

« Je suis très heureux d'apprendre que vous vous trouvez bien à Mondaye et que votre santé s'y fortifie. Merci, mon très cher Père, pour les vœux que vous avez faits pour moi au commencement de cette nouvelle année : j'ai grand besoin en effet qu'elle soit plus heureuse pour moi que celle qui vient de s'écouler et qu'enfin le Bon Dieu ait pitié de moi et mette un terme aux trop grandes souffrances que j'endure depuis si longtemps. Je suis en instance à Rome pour obtenir ma sécularisation.

«St Michel est aujourd'hui ce que nous l'avons toujours connu, s'il n'est pas pire encore et, cependant, d'après le P. Edmond, c'est la seule arche de salut; partout ailleurs on se perd. Il y aurait vraiment de quoi rire si cet homme ne faisait peser de tout son poids son autorité tyrannique sur tant de consciences qu'il intimide et qui finissent par perdre tout discernement. «Adieu, mon cher Ami, priez pour moi afin que je porte jusqu'au bout la lourde Croix que Dieu m'a imposée, priez surtout afin que tant [p. 91] d'épreuves auxquelles j'ai été en butte, servent à ma sanctification et aussi à la manifestation de la vérité.

«Agréez, mon bien cher Père, etc...

«F. Alexandre Faure, prêtre

Nîmes, r. Séguier, 10».

Le 22 janvier 1874, le P. Edmond m'écrivait de Rome:

«Mon très cher Père,

«La Sacrée Congrégation m'a dit que je n'avais pas le droit de permettre à mes religieux de passer dans la Commune Observance de Prémontré; j'ai donc dû demander le «Beneplacitum Apostolicum» pour que vous puissiez rester à Mondaye. Ce que le Souverain Pontife a accordé avec bonté. La Sacrée Congrégation a aussi déclaré qu'on encourrait l'excommunication à nous quitter et l'irrégularité à violer ces censures. Elle a délégué Mgr de Nîmes pour relever le P. Alexandre des peines ecclésiastiques qu'il a pu encourir, pour lui imposer une pénitence salutaire et pour juger s'il a vraiment des raisons légitimes pour obtenir dispense de ses vœux. C'était au moins téméraire, mon cher Père, de condamner l'esprit de son Supérieur qui lui-même avait soumis toutes ces pensées au S. Pontife qui les avait approuvées. Ce n'était pas moins téméraire d'avoir l'air d'approuver et de signer même les délibérations prises [sic] au Conseil et de faire ensuite des recherches et des dissertations pour prouver à ceux qu'il avait mission de conduire que leur Supérieur avait adopté une fausse direction.

[p. 92] «Daigne le Seigneur tirer le bien du mal et tout faire rentrer dans l'ordre. Priez pour qu'il en soit ainsi et croyez-moi toujours plein d'un très affectueux dévouement, mon très cher Père, pour vous.

«F. Edmond, ab. de N.D. de St Michel».

Plus d'un an après notre départ de N.D. d'Afrique, je reçus du P. Edmond la lettre suivante:

«Prévôté de Conques, Aveyron, le 9 octobre 1874.

«Mon très cher Père,

«J'ai appris avec autant de surprise que de peine que tout en vous disant enfant dévoué de St Michel, vous vous étiez permis de demander à N.D. d'Afrique la «Bibliotheca» Prémontrée et d'autres livres de l'Ordre que nous avions acquis pour l'église de St Michel et ses dépendances. Je ne sais pas qui a pu former votre conscience pour demander à N.D. d'Afrique des livres qu'on y aurait retenus injustement, si on ne les avait pas retenus par erreur. Vous n'aviez aucun titre pour les réclamer comme vous n'en avez aucun pour les garder, pas plus que le P. Supérieur n'en avait pour vous les donner.

«Je me suis toujours réservé de redemander ces livres et lorsque je les ai demandés, on nous répondit qu'on regrettait beaucoup de vous les avoir envoyés³⁷). Il y a des censures sévères contre tous les Supérieurs qui donnent des livres de la bibliothèque de leur monastère, comme contre ceux qui les reçoivent sans un indult apostolique. [p. 93] Bien plus, je me proposais de rendre au P. Alexandre ce qu'il nous a demandé de ce qu'il a apporté; j'ai reçu de Mgr le Secrétaire de la Sacrée Congrégation la défense de rien lui rendre, attendu que c'était devenu propriété de l'Église universelle, consacré à l'usage seul de l'église particulière de St Michel. Un Supérieur peut faire des aumônes et même des cadeaux, mais seulement dans certains cas prévus par les décrets apostoliques, et nous ne sommes dans aucun de ces cas pour vous laisser les livres de l'Ordre que vous reprenez indûment; vous voudrez donc bien nous renvoyer ces livres et ne pas m'obliger à en référer à la Sacrée Congrégation. Vous me prouverez alors que vous avez quelque délicatesse et reconnaissance et vous me trouverez toujours votre tout dévoué et affectionné Père en J.C.

«F. Edmond, ab. de N.D. de St Michel».

Je répondis au P. Edmond que j'avais attendu un an pour demander les livres, supposant qu'il avait eu le temps de les demander lui-même et que je les avais demandés, à mon tour, que dans le cas où ils n'auraient pas été réclamés par lui; que dès l'instant qu'il les demandait, j'étais très heureux de les lui envoyer sans qu'il soit besoin de recourir à la S. Congrégation.

En réponse, je reçus la lettre suivante:

«Abbaye de St Michel, 22 novembre 1874.

«Mon très cher Père,

«Je me réjouis de votre bonne foi, mais votre erreur doit vous faire apprécier d'avantage [sic] la sagesse [p. 94] de ce proverbe: qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son. Un magistrat ne juge jamais sans entendre les deux parties; à plus forte raison un fils ne doit-il pas [juger] les faits et gestes de son Père sans l'avoir entendu, ni se presser d'ajouter foi à tout ce qui peut lui être défavorable. Si on avait suivi ces principes à N.D. d'Afrique, on aurait évité bien des faux jugements et même des fautes. Si la Sacrée Congrégation avait jugé d'après les plaintes de Mgr Lavigerie et du P. Alexandre, elle m'aurait certainement condamné, mais elle a fait faire une enquête par un sage Prélat et elle a trouvé que au lieu d'être blâmable,

³⁷) Il faut ici relever une divergence notoire entre ce que le Père Edmond rapporte et ce que Mgr Calmels expose dans son ouvrage *Lavigerie...*, p. 175-178. Certes, le Père Edmond ne pouvait pas recevoir les livres demandés, puisque le Père Huguet en avait sollicité et obtenu, semble-t-il, un bon nombre et parmi les plus intéressants. Par ailleurs, l'abbé fait état d'une réponse circonstanciée et courtoise venue d'Alger. On peut, me semble-t-il, mettre en doute la véracité historique de la version rapportée par Mgr Calmels, qui, par ailleurs, n'est étayée par aucun document.

j'étais digne de louange. Elle a décrété que Mgr Lavigerie payerait toutes les dettes de N.D. d'Afrique pour les constructions dont il devait d'ailleurs profiter et que je pourrai [sic] rappeler tous mes religieux avec leurs effets mobiliers. Aussi est-il faux que Mgr Lavigerie m'ait fait refuser les livres que je lui avais réclamés.

«Croyez toujours, mon très cher Père, à tout mon très affectueux dévouement plein d'estime.

«F. Edmond, ab. de N.D. de St Michel».

Quelques semaines après, je recevais encore la lettre suivante:

«Palerme, 1^{er} décembre 1874.

«Mon très cher Père,

«Ce n'est pas par oubli que je ne vous ai pas parlé du Bréviaire Prémontré que vous m'avez demandé, vous avez bien fait de le garder. Qu'il ne soit plus question non plus du B. de Lécuy.

«Je suis envoyé à Jérusalem par le Gouvernement³⁸). Priez pour que mon voyage puisse contribuer à la gloire de Dieu et au bien de l'Ordre. Croyez toujours, mon T.C.P. à tout mon af. dévouement.

«F. Edmond, ab. de N.D. de St Michel».

[p. 95] Tout en entretenant de bons rapports avec le Père Edmond que j'étais habitué à regarder comme mon père depuis ma plus tendre jeunesse, je n'avais pas cru devoir rompre complètement, non plus, avec le P. Alexandre qui m'avait, lui aussi, donné quelques témoignages d'affection; j'avoue pourtant que mes lettres étaient fort rares et que même j'ai cessé avec lui toute correspondance du jour où j'ai vu qu'elle ne pouvait avoir aucun bon résultat. Voici donc la dernière lettre que j'ai reçue de lui:

«St Christol-lès-Alais, 29 janvier 1875.

«Mon bien cher Père,

«Votre bonne lettre est venue me trouver à St Christol-lès-Alais où je suis Curé depuis un an; elle m'a fait le plus grand plaisir et c'est de tout coeur que je vous remercie de vos bons souhaits.

«Après l'orage est venu le calme et la tranquillité et je suis aujourd'hui on ne peut plus heureux et content.

«Je n'ai qu'un regret, c'est d'avoir quitter [sic] mon diocèse pour suivre un aventurier; et ne croyez pas que le regret vient de ce que je serais aujourd'hui dans une situation plus avantageuse que celle que j'occupe; Oh non! mille

³⁸) Effectivement, le Gouvernement français avait l'intention de confier l'église Sainte-Anne de Jérusalem aux Prémontrés de Frigolet. L'affaire était pratiquement conclue de la part du Gouvernement français, lorsqu'une correspondance de Mgr Forcade, archevêque d'Aix-en-Provence, la fit échouer. J'ai publié partiellement le texte de la lettre de Mgr Forcade: B. ARDURA, *Prémontrés...*, p. 385.

fois non; je n'ai jamais eu de l'ambition et j'ai toujours cru que j'étais né pour être Curé de campagne; n'est-ce pas pour cela que j'étais venu à Frigolet? Oui, la pensée [p. 96] de pouvoir desservir en communauté les paroisses rurales m'avait attiré à St Michel, à cause du bien qui me paraissait devoir en être la conséquence. Ce que je regrette aujourd'hui c'est d'avoir été trompé comme je l'ai été, c'est d'avoir cru que le mieux est préférable au bien; c'est d'avoir cru que l'idéal pouvait devenir une réalité. Hélas, mon bel idéal d'antan qu'est-il devenu? Aujourd'hui que j'ai de l'expérience, je suis convaincu que trop souvent le mieux est l'ennemi du bien et persuadé que mon Évêque avait raison quand il me disait que j'avais des idées bien étranges sur la vie religieuse. Aujourd'hui je reste persuadé que la perfection n'est pas plus fréquente chez les réguliers que chez les séculiers.

«A force de persévérance, j'ai pu arracher 1.900 F à l'abbé de Frigolet sur les 10.000 francs que j'avais apportés à St Michel et dont on m'a injustement dépouillé.

«Adieu, mon cher Père et ami, et agréez etc...

«Faure, Curé de St C.I.A.».

A propos de cette lettre et de celle du R.P. Edmond du 9 novembre 1874 dans laquelle il me dit qu'il a reçu défense de la Sacrée Congrégation de rien rendre au P. Alexandre de ce qu'il avait apporté à St Michel, attendu que c'était devenu propriété de l'Église universelle, je me permets de faire une observation. C'est que le P. Alexandre, [p. 97] comme tous les autres religieux de Frigolet, n'avait fait que des vœux simples, et par conséquent il n'avait pas perdu la propriété de ses biens, mais seulement le droit d'en faire usage sans permission. Il n'est donc pas exact que ces biens étaient devenus propriété de l'Église universelle, ce qui est l'effet seulement du vœu solennel.

J'arrête ici ma correspondance avec le P. Alexandre. Devenu presque aveugle dans la suite il se retira du ministère et vivait à Nîmes avec le titre de 2^{me} Aumônier du Carmel. Il est mort dans cette ville, le 26 juin 1900, à l'âge de 70 ans. C'était un homme loyal et une âme généreuse, peut-être manquait-il un peu de prudence et de mesure. Séduit par l'idéal d'un Ordre religieux desservant les paroisses rurales en petites communautés, il était venu le chercher à St Michel et il ne pardonna jamais au P. Edmond de l'avoir trompé là-dessus, en lui donnant une Trappe avec la splendeur du culte. Ce fut là la cause principale de ses dissentiments et plus tard de ses luttes avec lui, luttes d'où il est sorti brisé et presque révolté. Il est certain qu'il était trop vif et peu patient. Sa nature ardente s'accommodait mal de ceux qui semblent n'être venus en religion que pour mener [p. 98] une vie tranquille et de doux «farniente», de ceux qui semblent avoir pour maxime: En toutes choses, faites toujours le

moins possible. Gare à qui n'était plus à son affaire, il recevait immédiatement son «quod justum» et quelque fois un petit peu plus. Il ne fallait pas faire mine de résister; jamais là-dessus il ne cédait; il fallait se décider ou partir.

C'est ce qui arriva plus d'une fois à N.D. d'Afrique où sur 12 religieux partis avec lui, 10 durent revenir à St Michel. Tous ces religieux renvoyés par le P. Alexandre lui firent une réputation colossale de sévérité. Ce n'est un Supérieur, disait-on, c'est un Tigre. Aussi il n'y en avaient plus guère qui osassent s'y risquer. C'est à l'école du P. Edmond que le P. Alexandre avait pris cette manière forte d'administrer les corrections. Sous prétexte que la vie religieuse est une école d'humilité et une foulerie spirituelle, le R. Père éreintait si bien un homme, que souvent après le Chapitre on allait lui demander son pardon.

Le P. Alexandre s'aperçut de bonne heure que l'oeuvre du P. Edmond ne répondait pas à son fameux prospectus; si malgré cela il consentit à faire profession, c'est dans l'espoir qu'avec le temps cela s'arrangerait. Hélas! il vit [p. 99] bientôt qu'il n'y avait rien à espérer et alors il pensa sérieusement à rentrer dans son diocèse. Sa nomination en qualité de Prieur de N.D. d'Afrique lui fit croire que les choses pourraient encore s'arranger; il saisit cette occasion que la Providence lui offrait. Il accepta. Ce devait être pour son malheur.

Il est certain que le P. Edmond et le P. Alexandre ne se sont pas entendus. Il semble à première vue que le P. Alexandre ait eu tort d'avoir voulu imprimer une autre direction à l'oeuvre du P. Edmond approuvée par le Pape.

S'il trouvait que le P. Edmond l'avait trompé en lui donnant une chose pour une autre, il pouvait le quitter, mais ne pas chercher à détourner les autres de son observance.

Quoi qu'il en soit, je dois lui rendre le témoignage qu'il a été d'une entière bonne foi, comme le P. Edmond lui-même, et je ne doute pas qu'aujourd'hui, éclairés des divines lumières du Paradis ils se soient réconciliés tous les deux sur le Coeur de Jésus qu'il ont aimé et qu'ils ont voulu servir.

*

L'histoire du prieuré Notre-Dame d'Afrique ne saurait être classée parmi les histoires *édifiantes* de la vie religieuse. Toutefois, elle n'est pas aussi négative qu'il apparaît à première vue, et le Père Alphonse Huguet en est profondément conscient. Certes, de fortes personnalités

s'affrontent, la loyauté n'en sort pas indemne, les réputations souffrent de quelques égratignures, les protagonistes de l'affaire s'estiment tous trompés et en souffrent, mais Notre-Dame d'Afrique voit son sanctuaire, achevé par les fils de saint Norbert, accroître son rayonnement et devenir le siège de la Société des Missionnaires d'Afrique. Successeurs des Prémontrés que les Provençaux appellent *li Païre blanc*, les Missionnaires d'Afrique reçurent spontanément le nom de *Pères Blancs*, comme pour assurer une continuité parmi les fidèles de Notre-Dame d'Afrique.

Viale Giotto, 27

Bernard ARDURA, O. Praem.

I-00153 Roma

ANNEXE

Parchemin conservé dans les Archives de l'Abbaye de Frigolet, carton: Notre-Dame d'Afrique.

[fol. 1 r°]

Nous, Charles Martial Allemand Lavigerie, Archevêque d'Alger, Ayant trouvé inachevée l'oeuvre de N.D. d'Afrique, entreprise avec tant de zèle par notre Vénérable Prédécesseur Monseigneur Pavy, et ne pouvant l'abandonner tant par respect pour sa mémoire et le but admirable qu'il se proposait, que pour l'honneur du nom Chrétien qui se trouverait compromis soit par un semblable insuccès en présence des infidèles: impuissant d'autre part à mener à bonne fin par nos seules forces une entreprise aussi considérable.

Nous avons appelé à notre aide les Religieux du Monastère de l'Immaculée Conception St Michel de la Primitive Observance de l'Ordre Sacré de Prémontré.

Avec un courage inspiré par la foi, ils ont bien voulu promettre de ne reculer devant aucune peine, pour terminer l'Église, élever un Monastère sur les terrains adjacents, desservir ce Sanctuaire, et y établir le centre de prières, de jour et de nuit, que désirait notre Prédécesseur pour la conversion des infidèles.

Mais pour une aussi laborieuse entreprise, ils ont besoin d'être soutenus par toutes les sympathies des Fidèles, et en particulier par celle de Nos Seigneurs les Évêques.

Nous osons donc supplier nos Vénérables Collègues dans l'Épiscopat, de vouloir bien autoriser le R.P. Edmond, Prieur de St Michel de la Primitive Observance de Prémontré ou les religieux qu'il enverrait, à faire connaître cette oeuvre dans leurs Diocèses, et à la recommander en chaire dans les Paroisses où M.M. les Curés voudront bien y consentir, laissant d'ailleurs à la piété des Fidèles de faire spontanément un sacrifice de plus, en faveur de cette oeuvre si propre à inspirer la foi à nos populations Africaines.

Nous savons par expérience combien sont lourdes les charges qui pèsent sur les Diocèses, mais nous avons aussi que le Seigneur inspire des Sacrifices particuliers pour chaque oeuvre Catholique, et nous avons l'espoir que notre prière sera entendue, en faveur d'une oeuvre que notre Vénérable Prédécesseur a entreprise avec les encouragements et les bénédictions de Notre T.St Père le Pape Pie IX.

De notre côté, nous ne cesserons de prier et de faire prier pour que le Seigneur daigne accorder à tous les Bienfaiteurs de N.D. d'Afrique, le centuple de ce qu'ils auront fait à notre demande.

Fait et donné en notre Palais Archiépisopal d'Alger, sous notre seing, notre sceau, et le contre-seing de notre Secrétaire, le 16 Novembre de l'an de grâce 1867

(sceau)

† Charles, Archevêque d'Alger

Par Mandement de Monseigneur l'Archevêque

Gillard

Ch. h. secrétaire de Mgr

[fol. 1 v°]

J'ai eu le bonheur de bénir et d'inaugurer l'Église de N.D. d'Afrique, à la suite de la Retraite Pastorale que je prêchai à l'Alger pour l'Épiscopat de Mgr Pavy. J'ai vu se rétablir dans mon Diocèse d'Aix les Prémontrés de la primitive observance et j'ai admiré l'intelligence et le succès avec lesquels le R.P. Edmond avait élevé le monastère et l'église.

C'est pour moi un double motif d'encourager la belle oeuvre que veut bien lui confier Mgr l'Archevêque d'Alger et de la recommander à la générosité des Fidèles.

Aix, 2 janvier 1868.

(sceau)

† George [Chalandon] Archevêque d'Aix

Nous nous rendons à l'appel de Mgr l'Archevêque d'Alger, et nous autorisons le R.P. Edmond à prêcher ou à faire prêcher dans le diocèse de Séez en faveur de l'oeuvre de Notre-Dame d'Afrique.

Donné à Séez, le 11 mars 1868.

(sceau) † Ch[arles] Fréd[éric] [Rousselet] Év. de Séez

Nous prions très instamment nos Seigneurs les Évêques de daigner permettre au R.P. Augustin, Religieux de notre Monastère, de prêcher dans leur diocèse en faveur de N.D. d'Afrique.

Fait et donné en notre Monastère de St Michel, ce
24 avril 1868.

(sceau) F. Edmond [Boulbon]

Prieur de la P[rimiti]ve Obser[vance] de Prémontré

Nous Évêque de Tarbes

désirant favoriser le développement de l'oeuvre de Notre-dame d'Afrique, nous autorisons le R.P. Augustin, Prémontré, à prêcher dans les Églises du Diocèse, de consensus Rectorum, en faveur de N.D. d'Afrique.

Tarbes le 22 juillet 1868.

(sceau) † B[ertrand] [Mascarou-Laurence] Év. de Tarbes

[fol. 2 r°]

Nous Évêque d'Aire et de Dax,

Accordons nos sympathies à l'oeuvre approuvée et recommandée par de très honorables suffrages. Nous autorisons le R.P. Augustin, de l'ordre des Prémontrés, à parler de Notre-Dame d'Afrique aux fidèles de notre Diocèse, dans les paroisses où M.M. les Curés le jugeront convenable.

Donné à Aire, le 21 janvier 1868.

† Louis-Marie [Épivent], Év. d'Aire et de Dax

Nous Jean Doney, évêque de Montauban, autorisons le R. Père Augustin, prémontré, à se présenter chez MM. les Curés de notre Diocèse, et à prêcher dans leurs paroisses, en faveur de l'oeuvre de N.D. d'Afrique dont les religieux sont chargés par notre S. P. le Pape, s'ils y consentent et le croient utile pour l'excellente oeuvre dont il s'agit.

(sceau) Montauban, ce 6 novembre 1868

Nous autorisons le R.P. Augustin à prêcher [sic] dans notre diocèse en faveur de N. Dame d'Afrique là où M.M. les Curés voudront bien y consentir.

Rodez, le 18 juin 1869.

(sceau) † Louis [Delalle], Évêque de Rodez